

MAIRIE DE FRESNAY-LE-LONG
Tel-Fax : 02.35.32.90.05

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

<i>Date de la convocation</i>	18 Juillet 2025	Délibération N°41/2025
<i>Nombre de conseillers en exercice</i>	9	
<i>Nombre de conseillers présents</i>	6	
<i>Nombre de conseillers absents</i>	3	
<i>Nombre de votants</i>	8	

L'an deux mil vingt-cinq le deux septembre à 19 H 00, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en la Mairie de FRESNAY-LE-LONG en séance publique ordinaire sous la présidence de Ludovic NOYEAU, Maire.

Etaient présents : DORMEVAL Marie-Claude, NOYEAU Ludovic, HARDY Rébecca, PETIT Céline, PINEL Alban et RIHOUAY Arnaud

Absents excusés : AVENEL Alexandre, LETRAY Christophe, VANDENABIELE Magalie

Pouvoir : Monsieur LETRAY Christophe donne pouvoir à Monsieur RIHOUAY Arnaud
Madame VANDENABIELE Magalie donne pouvoir à Monsieur PINEL Alban.

Les Conseillers présents représentant la majorité des membres en exercice, il a été procédé à la nomination de Madame DORMEVAL Marie-Claude, Secrétaire de séance.

DELIBÉRATION

OBJET : Arbre de Noël 2025 : Sachet donné aux enfants

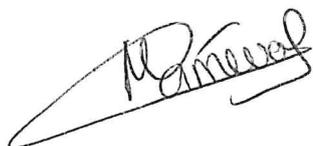
Vu l'organisation de l'arbre de Noël pour les enfants jusqu'à 12 ans inclus.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de bien vouloir se prononcer sur les conditions financières concernant le sachet donné aux enfants à cette occasion.

Le Conseil Municipal de la Commune de Fresnay le Long après en avoir délibéré valablement et à l'unanimité des membres présents,

DÉCIDE de retenir, comme les années précédentes, pour l'Arbre de Noël, un sachet pour les enfants composé d'un goûter, d'une friandise et de bonbons mais au prix d'environ 11€ par enfant

Secrétaire de Séance :
Marie-Claude DORMEVAL



Fait et délibéré le 02 Septembre 2025
Le Maire,
Ludovic NOYEAU



VOTE	8 POUR	0 CONTRE	0 ABSTENTION
------	--------	----------	--------------